

Liste des dépenses éligibles dans le cadre d'une labellisation «Tourisme et Handicap»

- Handicap moteur :** aménagement des toilettes + kit WC (barre d'appui, rehausseur, barre opposée relevable), aménagement de salle de bain (douche sans rebord, barre d'appui, zone d'assise, tablette de baignoire...), réalisation de plan incliné avec palier de repos et main courante, réduire et chanfreiner un ressaut, poser ou déplacer un bouton d'appel extérieur, signalétique directionnelle et informative...
- Handicap auditif :** mise en place d'alarme flash lumineux dans les chambres et salles de bain, équipement de réveil vibrant, installation de borne Internet, signalétique directionnelle et informative...
- Handicap visuel :** contraster en couleurs prises et interrupteurs, aménagement des escaliers, nez de marche et contremarches, main courante, bande d'éveil à la descente, signalétique directionnelle et informative en gros caractères et braille,...
- Handicap mental :** signalétique directionnelle et informative, clôturer la piscine,...